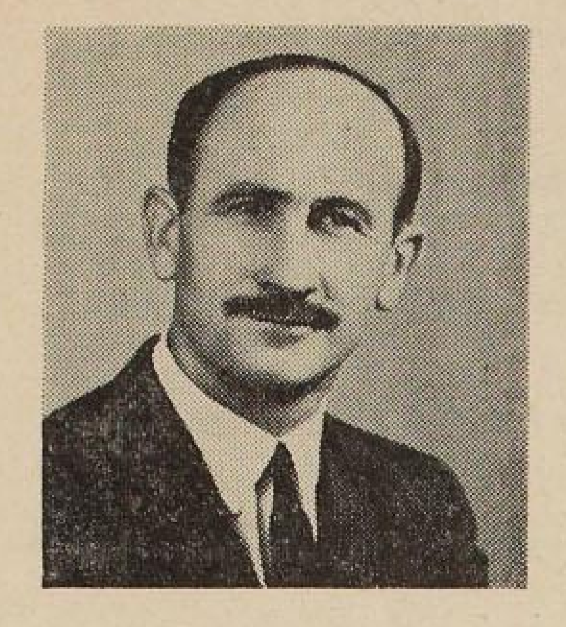


Département de la Vendée — 4e Circonscription

Elections Législatives 1967

Ve RÉPUBLIQUE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

En Novembre 1962, vous m'avez élu pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Vous m'avez confié la splendide et délicate mission de participer à l'œuvre de rénovation de la Ve République.

SUR LE PLAN NATIONAL, j'ai toujours soutenu les trois grandes options : PAIX STABILITÉ - PROGRÈS.

— LA PAIX, retrouvée grâce au Général de Gaulle et appréciée de toutes les familles.

— LA STABILITÉ, qui, grâce à une monnaie forte, permet à la France de conduire sainement son économie et de participer pleinement à la construction de l'Europe Economique et Politique.

— LE PROGRÈS, fondé sur une politique d'expansion continue qui assure LE PLEIN EMPLOI, élève le niveau de vie, facilite la réalisation des grands équipements collectifs et donne à notre jeunesse les moyens de préparer son avenir.

Successivement à la Commission des Affaires Culturelles et Familiales, à la Commission de la Production et à la Commission des Finances, je me suis consacré aux problèmes sociaux et économiques :

En tant que rapporteur des Budgets du Plan et de l'Aménagement du Territoire, pour ce qui concerne l'emploi, l'industrialisation et les équipements ;

En tant qu'auteur de nombreuses questions, et de plusieurs propositions de Loi pour ce qui est du statut du fermage, de la protection sociale des infirmes, de l'économie agricole, des rentes viagères, de l'assurance maladie des non-salariés, des bourses d'études, de la patente des éleveurs, de l'indemnité viagère de départ, du logement, etc...

SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL, un abondant courrier, de très nombreuses visites, m'ont permis de rester constamment en contact avec vous.

Grâce à la connaissance de vos difficultés, j'ai pu orienter mon activité sur des points précis et vous aider avec le maximum d'efficacité.

En étroite coopération avec les Conseillers Généraux, les Maires, les Organismes Syndicaux et Professionnels, je suis décidé à poursuivre l'action commencée depuis 5 ans pour que la Vendée et la circonscription bénéficient des équipements nécessaires à nos communes et à nos villes.

Cette action exige des rapports bien établis avec les responsables du Gouvernement, des administrations centrales et préfectorales.

Si nous avons progressé, la tâche n'est cependant pas terminée.

Dans ce département riche en hommes qui ont le courage d'entreprendre, il faut persévérer dans la voie tracée :

— En poursuivant la rénovation du Commerce et de l'Artisanat (simplification de la fiscalité et facilité d'emprunts).

— En modernisant les structures agricoles pour améliorer les revenus des agriculteurs.

— En créant des emplois par l'extension et l'implantation d'entreprises.

Pour atteindre ces objectifs, il nous faut :

— Développer la formation générale et professionnelle.

— Procurer de plus en plus de crédits pour les logements (1300 logements aidés par l'Etat en 1958, 2.800 en 1966).

— Construire les équipements scolaires, sportifs. sanitaires et socio-éducatifs prévus dans le Ve Plan (collèges, piscines, stades, maternités, foyers de jeunes).

— Aménager les axes routiers et les liaisons téléphoniques vers Nantes, Bordeaux, Paris, condition de l'essor économique.

— Accentuer l'effort en faveur des vieillards et des handicapés (Foyers et I. M. P.).

VENDÉENNES, VENDÉENS,

Vous souhaitez que la FRANCE continue sa marche en avant et que la VENDÉE soit toujours plus prospère ;

Vous m'avez aidé à accomplir ma mission ;

En me renouvelant votre confiance, nous continuerons ensemble à développer notre magnifique département et à bâtir notre AVENIR.

Vive la VENDÉE !
Vive la FRANCE !

Vincent ANSQUER

DÉPUTÉ SORTANT
Directeur d'Usine
MAIRE DE LA BRUFFIÈRE

Remplaçant éventuel :

Léon DARNIS

Docteur-Vétérinaire
Conseiller Municipal du Poiré-sur-Vie

BOUTET - MONTAIGU